

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Date : 28 mai 2026

Objet : Acceptation d'un don

N° 2026-05-28/06

Le vingt-huit mai deux mille vingt-six, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de RENAISSON s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent BELUZE, Président.

Nombre de membres en exercice : 13 Présents : 11 Votants : 12

Présents : Mmes et MM. Laurent BELUZE, Monique REMONTET, Cornelis DROST, Béatrice GONTARD, Alain CONTAL, Philippe GLATZ, Corinne LASSAIGNE, Charles PERROT, Josiane TANIER, Anick FAYET, Loïc CHEVALIER.

Absente : Mme Dominique SERRE.

Absent excusé : M. Michel BORIE.

Procuration : M. Michel BORIE à M. Laurent BELUZE.

Date de convocation : 21 mai 2026.

Secrétaire de séance : Mme Monique REMONTET.

M. Cornelis DROST, ne participe pas au vote.

Présents : 10 Votants : 11

Monsieur le Président rappelle au Conseil d'Administration que selon les dispositions des articles L.123-8 et R.123-25 du code de l'action sociale et des familles, le CCAS est habilité à recevoir des dons et legs.

Il précise que, si l'acceptation du don relève des attributions du Président en sa qualité d'ordonnateur des dépenses et recettes du CCAS, il s'agit d'une acceptation provisoire. Le don ne devient effectif qu'après acceptation définitive par le Conseil d'Administration sous forme de délibération.

Il informe les membres du CCAS qu'un don de 150 € (par chèque n° [REDACTED] du [REDACTED] Loire Haute-Loire) a été remis au centre communal d'action sociale le 11 février 2026 par un administré de Renaison afin de soutenir l'accompagnement des familles renaissonnaises en difficulté.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- décide d'accepter le don en faveur du Centre Communal d'Action Sociale Renaison de cent cinquante euros (150 €).
- précise que la recette est encaissée au budget 2026, chapitre 75.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme.
Renaison, le 29 mai 2026

La Secrétaire de séance,
Monique REMONTET

Le Président,
Laurent BELUZE